



MVPRODUCTIONS

PRÉSENTE

# Vélo Parcide

3ÈME ÉDITION

30 MAI 2026

VOIE VERTE PASSA PAÏS — POUJOL-SUR-ORB → BÉDARIEUX

# L'association MVProductions

Depuis 2013, MVProductions est une association citoyenne qui contribue à l'activité socioculturelle sur le territoire du Grand Orb et plus particulièrement sur la ville de Bédarieux. MVProductions propose un festival de musique et d'arts vivants le Festival au Coin de La Vigne, des événements mensuels (soirées jeux de société, Dj-sets, karaoké...) mais fait aussi la promotion des musiques actuelles avec une salle de répétitions.

L'association se structure autour de plusieurs valeurs et engagements:

## FÉDÉRER

L'association propose une offre culturelle ouverte à tous, accessible et festive. Une culture pensée collectivement, riche et cohérente, qui souhaite contribuer à la réduction des inégalités et la construction de l'identité culturelle.

## CRÉER

L'association œuvre pour la coopération et la fédération de plusieurs associations et leurs publics. Nous sommes convaincus que les temps forts culturels et sociaux sont des espaces de circulation, des vecteurs de créativité, d'émergence, de possibilités et d'innovations.

## INCLURE

L'association porte un projet inclusif afin de n'exclure personne de l'offre culturelle. Une attention particulière est portée sur les tarifications avec notamment la mise en place du tarif libre mais aussi sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. MVProductions vise une parité des artistes, organisateurs, bénévoles et des publics.

## RASSEMBLER

L'association pense la culture comme un outil de rencontre, d'échange, de partage, de découverte et d'évasion. Un outil multiple, permettant le décloisonnement des différents aspects de la vie sociale. Les actions de l'association permettent aux habitants d'échanger et ainsi de renforcer les pratiques solidaires et de potentialiser les initiatives locales.

## PROTÉGER

L'association organise des événements durables et respectueux de l'environnement. Cela se traduit par l'auto-évaluation annuelle de sa démarche et la mise en place d'un plan d'action éco-responsable.

L'axe « transports et déplacements » (publics, artistes, organisateurs, prestataires) représente une part importante de notre impact sur l'environnement. C'est pourquoi MVProductions a fait du développement des mobilités douces un enjeu majeur.

# Présentation – Vélo Parade

La Vélo Parade est un cortège cycliste familial et festif, rythmé par une scène musicale mobile et des animations tout au long du parcours. Cet événement fait la promotion des mobilités douces, des sports de pleine nature et de la voie verte PassaPaïs. Originale, festive et itinérante en Grand Orb, la manifestation incite le déplacement à vélo de tous: spectateurs, organisateurs, artistes et partenaires.

Organisée en synergie avec l'opération nationale *Mai à Vélo* et l'initiative locale du *mois de la mobilité en Grand Orb*, la Vélo Parade a réuni plus de 200 cyclistes et 150 spectateurs en 2025.

La programmation 100% féminine de DJs accompagne la parade ainsi que des animations des partenaires et acteurs locaux: démonstrations de BMX Flat-Bike, stand de *L'Office de Tourisme Grand Orb*, stand de *Grand Orb Environnement*, stand de gravure antivol et petites réparations par *Vélociutat*, déambulations des clubs *4X Combes*, *Bartassettes*, *Vertical Raid'Orb* et *Clapas et Bartas*, les interviews mobiles de la radio *Onda Païs*, l'assistance réparation par *Caroux Freeride* et *Cyclable Haut Languedoc*... Une vente de boissons et une restauration rapide est proposée tout au long du parcours.

Le respect de l'environnement constitue l'un des piliers fondamentaux de la Vélo Parade. Chaque aspect de l'organisation est pensé pour minimiser l'empreinte environnementale : usage quasi exclusif du vélo pour la logistique des artistes et des organisateurs, gestion rigoureuse des différents déchets, *Opération Événement Zéro Mégot*, valorisation des circuits courts pour la restauration et la buvette proposées par *MVProductions* tout au long du parcours, utilisation de signalétiques et décorations scéniques issues du réemploi, communication dématérialisée et réduction des tirages d'affiches et flyers... Ces actions soulignent l'engagement de la manifestation en faveur de la transition écologique et de la préservation des espaces naturels traversés.

La Vélo Parade est un événement inclusif et accessible à tous. La manifestation est totalement gratuite et *MVProductions* veille à mettre en lumière les solutions locales de location ou d'achat de matériel à petit prix y compris pour les personnes à mobilité réduite.

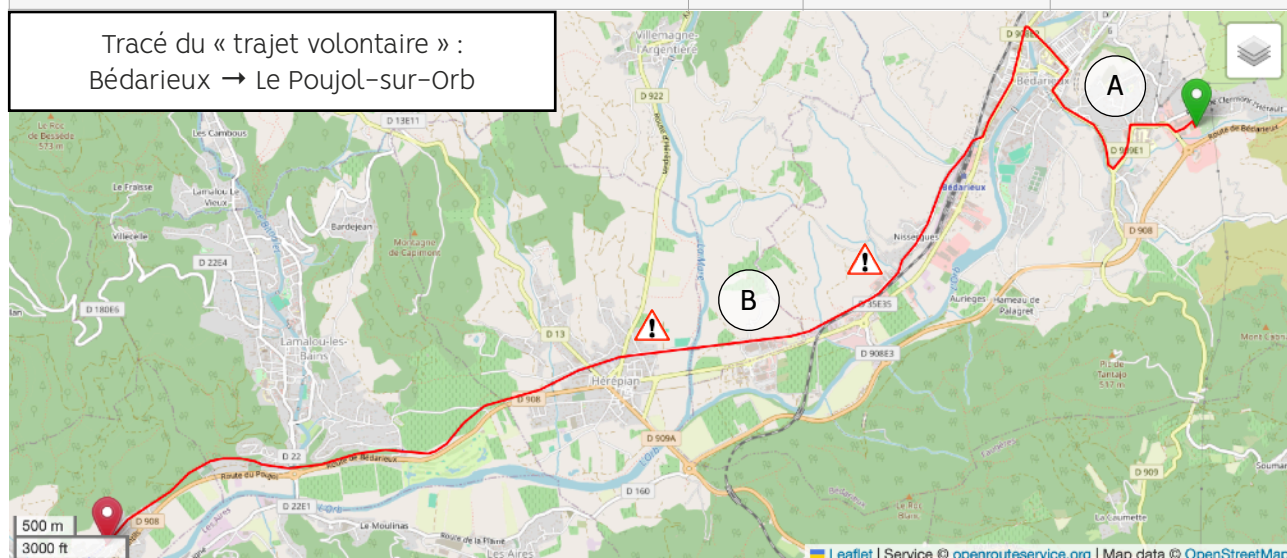


## Le parcours du « trajet volontaire »

MVProductions propose un trajet volontaire, sans animation ni scène mobile, au départ de la salle de la Tuilerie de Bédarieux afin de rejoindre le point de départ du cortège au Poujol-sur-Orb. Ce trajet est d'environ 12km avec un dénivelé faible de moins de 70m pour une durée totale estimée à 1h. Il emprunte le tronçon Bédarieux — Poujol-sur-Orb de la voie verte PassaPaïs ainsi qu'une partie sur la route dans le centre ville de Bédarieux.

	Distance (en m)	Durée pour une vitesse moyenne de 12km/h	Durée pour une vitesse moyenne de 10km/h
Salle de la Tuilerie de Bédarieux → Le Poujol-sur-Orb	11800	1h 0min	1h 11min

Tracé du « trajet volontaire » :  
Bédarieux → Le Poujol-sur-Orb



### Tronçon A de 14h à 14h15 : Tuilerie de Bédarieux → Nissegues (début voie verte)

Le groupe de cycliste va emprunter la route de Piemont (D908), la route de Clermont (D908), l'Avenue Marcel Paul (D909E1) puis l'Avenue Auguste Cot (D909 puis D908) pour rejoindre la Place Cot où certains vont rejoindre le groupe. Le groupe va emprunter la rue Saint Alexandre (D908), la rue Ferdinand Fabre (D908), l'Avenue Abbé Tarroux (D908), l'Avenue Blanqui (D908), l'Avenue Jean Jaurès (D908) et enfin l'Avenue de Nissegues (D35E35) pour rejoindre le début de la voie verte Passa Païs.



Tracé du tronçon A :  
Tuilerie de Bédarieux → Nissegues  
(début voie verte)

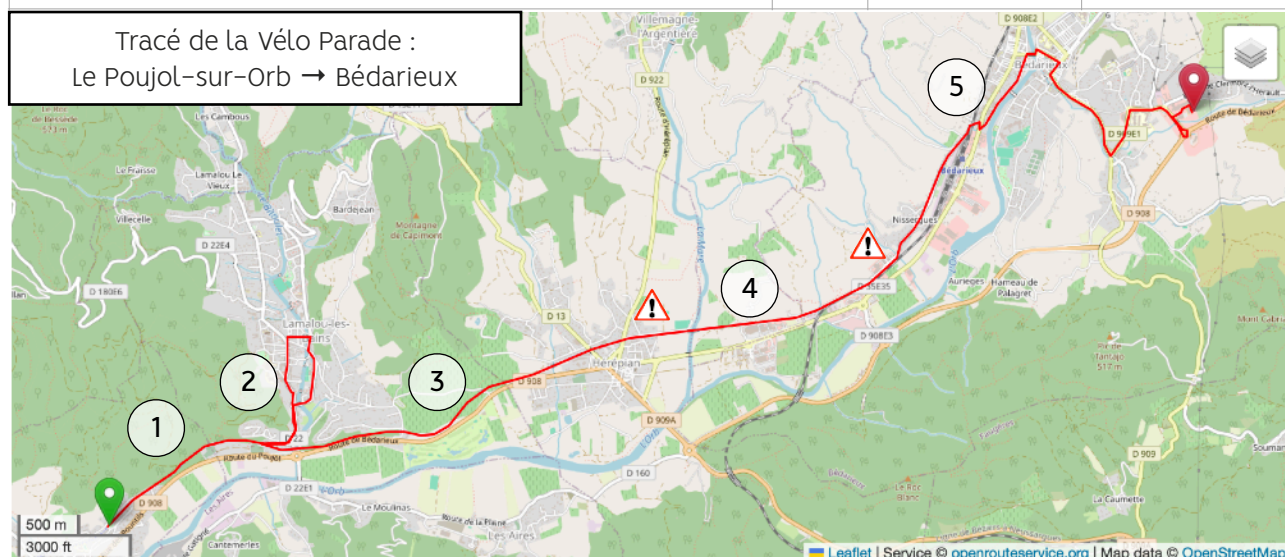
### Tronçon B de 14h15 à 15h : Nissegues (début voie verte) → Le Poujol-sur-Orb

Le groupe va évoluer sur la voie verte jusqu'au Poujol-sur-Orb, au niveau de la guinguette. Sur ce trajet, deux traversées de routes sont nécessaires : l'Avenue René Cassin (D922) au niveau d'Hérépian ainsi que la rue Camp Esprit à Villemagne l'Argentièr.

## Le parcours de la Vélo Parade

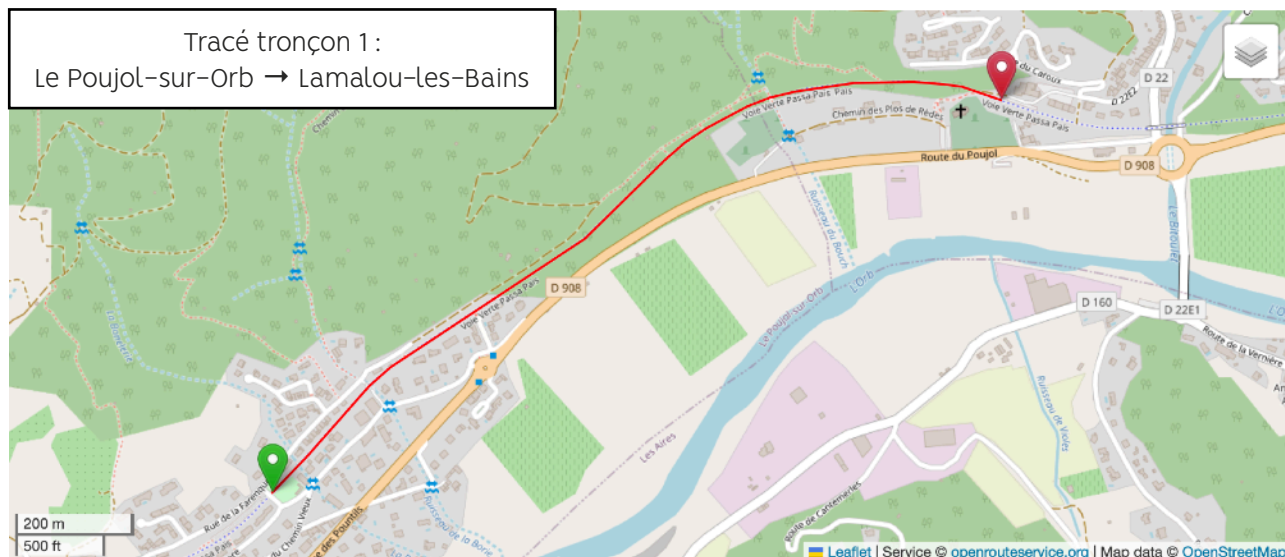
La vélo parade emprunte le tronçon Pujol-sur-Orb — Bédarieux de la voie verte PassaPaïs. Une partie se fait sur route dans le centre ville de Bédarieux et de Lamalou les Bains. Le trajet est d'environ 15km avec un dénivelé faible de moins de 70m pour une durée totale estimée à 1h30min.

	Distance (en m)	Durée pour une vitesse moyenne de 10km/h	Durée pour une vitesse moyenne de 9km/h
Tronçon 1 : Le Pujol-sur-Orb → Lamalou-les-Bains	1500	0h 9min	0h 10min
Tronçon 2 : Tour de ville Lamalou-les-Bains	2600	0h 15min	0h 17min
Tronçon 3 : Lamalou-les-Bains → Hérépian	3100	0h 18min	0h 20min
Tronçon 4 : Hérépian → Nissergues (Fin voie verte)	2900	0h 18min	0h 20min
Tronçon 5: Tour de ville Bédarieux → Salle de la Tuilerie de Bédarieux	4800	0h 29min	0h 32min
<b>Total Parade</b>	<b>14900</b>	<b>1h 29min</b>	<b>1h 39min</b>



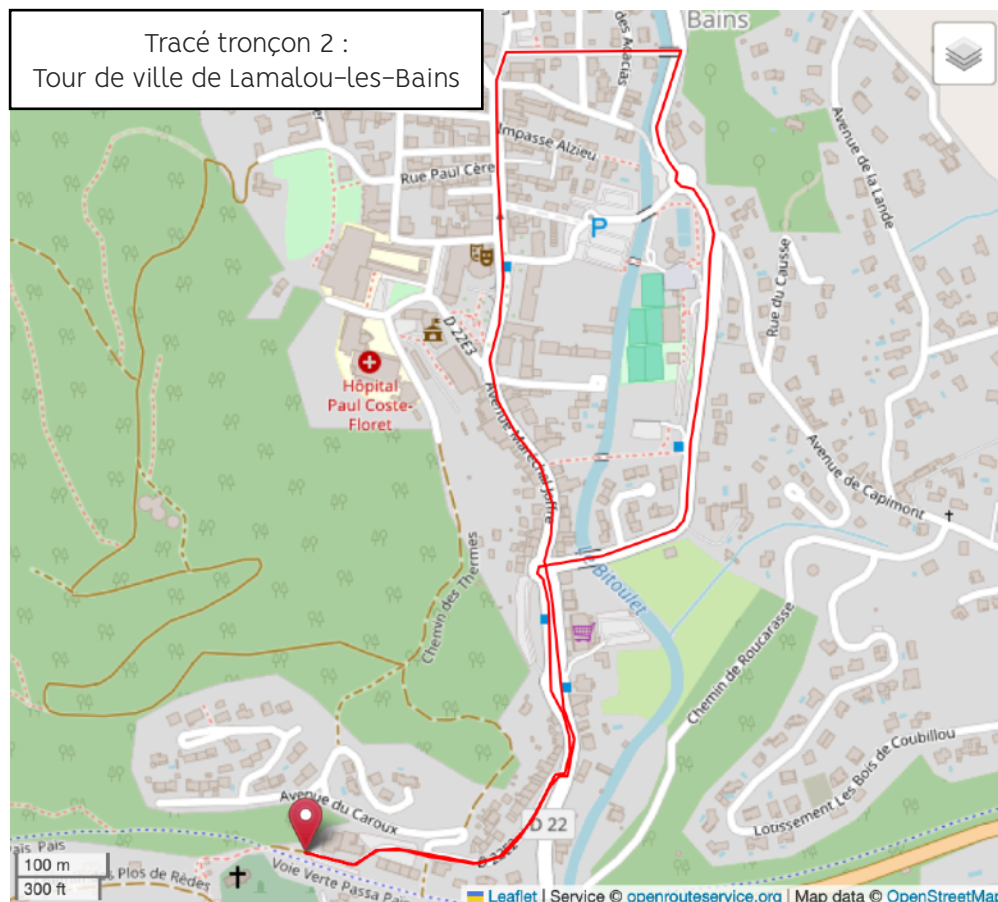
### Tronçon 1 de 15h30 à 15h40 : Le Pujol-sur-Orb → Lamalou-les-Bains

Le cortège va partir du Pujol-sur-Orb, au niveau de la guinguette et rouler sur la voie verte pour arriver devant l'ancienne gare SNCF de Lamalou-les-Bains.



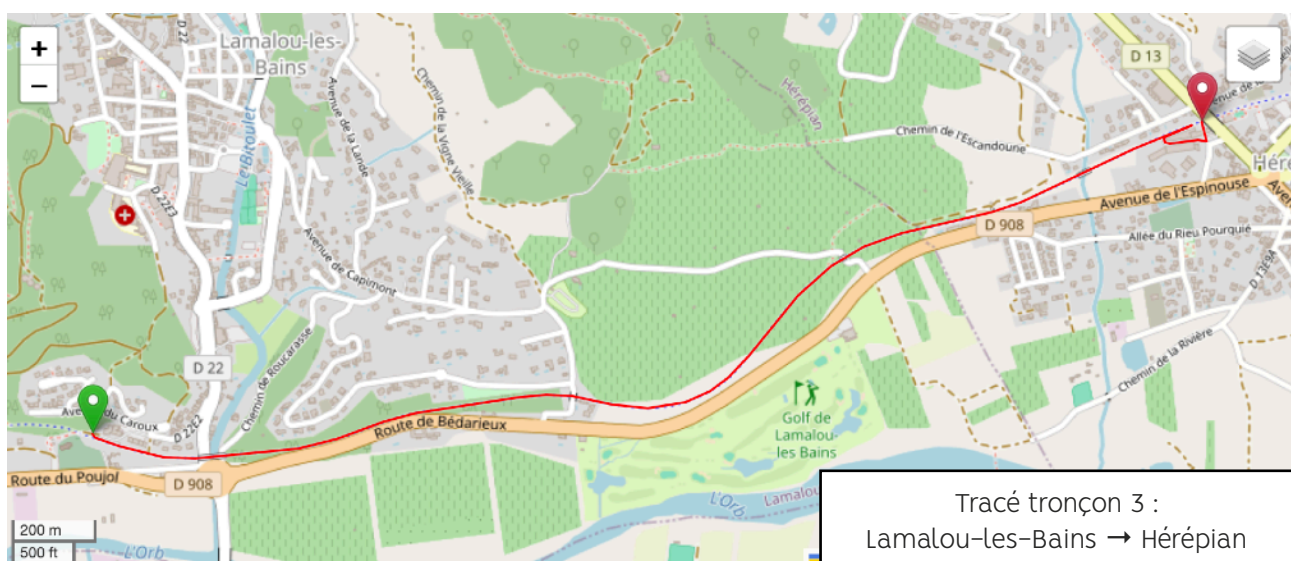
### Tronçon 2 de 15h40 à 16h: Tour de ville de Lamalou-les-Bains

Le cortège va déambuler dans le centre ville de Lamalou-les-Bains par l'Avenue de la Gare (D22E2), l'Avenue Maréchal Foch (D22), l'Avenue Maréchal Joffre (D22), l'Avenue Charcot (D22) et l'Avenue Ménard (D22) jusqu'aux Halles. Le cortège va rejoindre le Boulevard Saint-Michel, le Boulevard Marial, l'Avenue Maréchal Foch (D22) l'Avenue de la Gare (D22E2) et revenir à l'ancienne gare SNCF, face à la Station, pour la première halte.



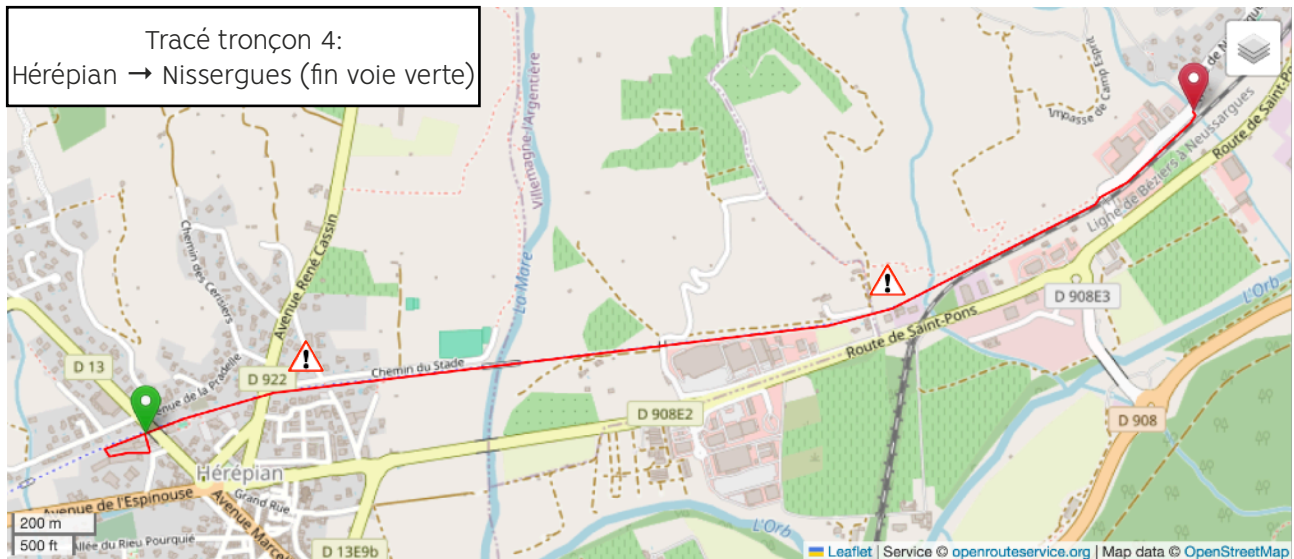
### Tronçon 3 de 16h30 à 16h50: Lamalou-les-Bains → Hérépian

Le cortège va quitter Lamalou-les-Bains et prendre la direction d'Hérépian par la voie verte. Une deuxième halte se fera derrière le musée de la Cloche et de la Sonnaïlle d'Hérépian en passant par le Cours de la Gare pour faciliter l'entrée de la scène mobile.



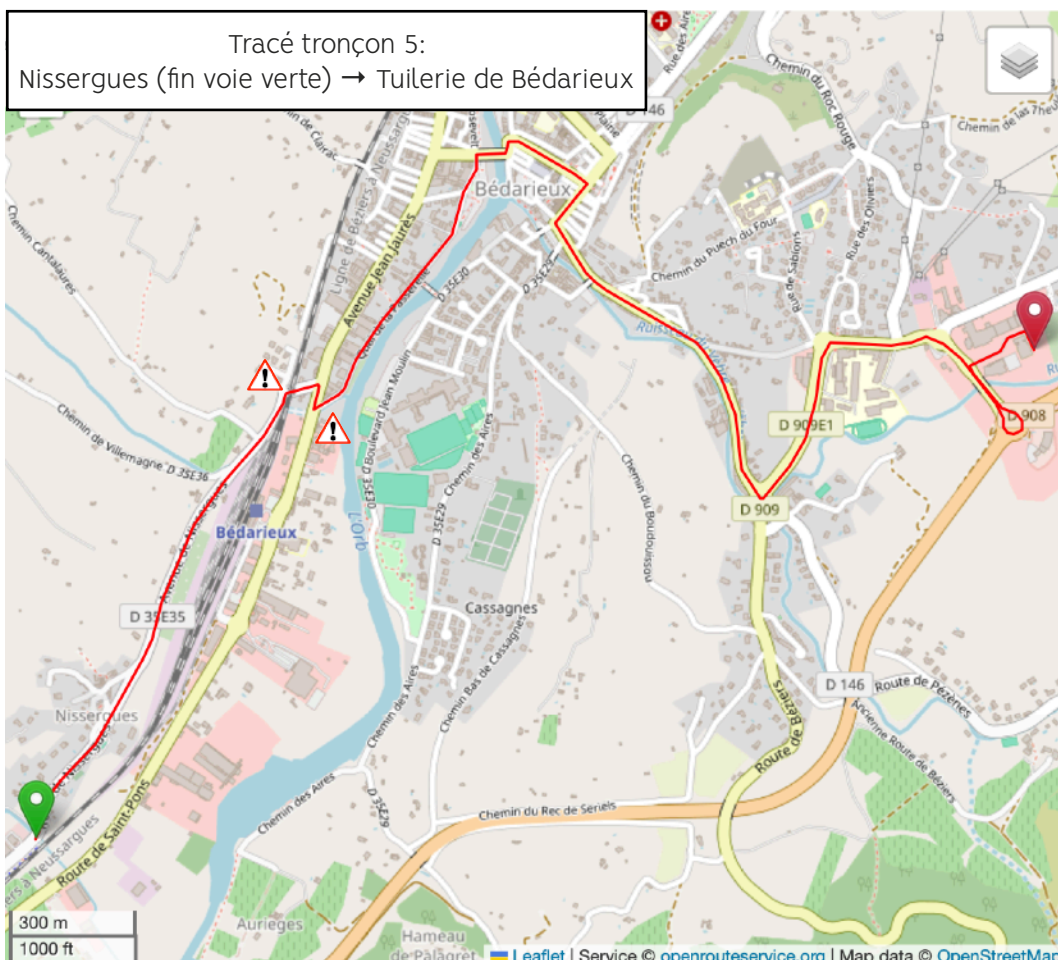
#### Tronçon 4 de 17h20 à 17h40 : Hérépian → Nissergues (fin voie verte)

Le cortège va repartir sur la voie verte en direction de Bédarieux. La traversée de l'Avenue René Cassin (D922) au niveau d'Hérépian, est nécessaire sur cette portion ainsi que la rue Camp Esprit (Villemagne l'Argentière) et l'Avenue de Nissergues (D35E35). La parade va ainsi arriver à la fin de la voie verte PassaPaïs, au niveau du lieu-dit de Nissergues.



#### Tronçon 5 de 17h40 à 18h10 : Nissergues (fin voie verte) → Tuilerie de Bédarieux

A ce stade le cortège va quitter la voie verte et emprunter uniquement des routes pour une déambulation dans la ville de Bédarieux. L'Avenue de Nissergues (D35E35) va permettre de rejoindre la ville de Bédarieux. Après la traversée de la voie ferrée et quelques mètres sur l'Avenue Jean Jaurès (D908), le cortège va prendre les quais de la passerelle et remonter la place Pasteur jusqu'au pont neuf. Un petit tour de ville va débuter en passant la rue Saint Louis et la rue de la République. La déambulation va se poursuivre rue Saint Alexandre, Avenue Auguste Cot (D909), Avenue Marcel Paul (D909E1) pour rejoindre la route de Clermont (D908) et la route de Piémont (D908) afin de rejoindre la salle de la Tuilerie.



## La programmation et les animations sur les différents sites (en cours)

Poujol-sur-Orb devant la guinguette: Rendez-vous 15h00.

Occupation de l'aire avec des animations: démonstration de BMX Flat-Bike, opération Zéro Mégots et stand paillettes par MVProductions, conférence de « la vie en Rosalotte ».  
Restauration et buvette assurées par la guinguette ou MVProductions.  
Départ du cortège à 15h30.

Lamalou-les-Bains (ancienne gare SNCF): arrivée du cortège à 15h40 pour un tour de ville de Lamalou-les-Bains jusqu'à 16h.

Occupation de l'aire face à la Station avec des animations et stands: Grand Orb Office de Tourisme, Ass. COME, Ass. Velociutat Béziers, Réseau Pro Passa País Grand Orb Environnement, Parc Régional Haut Languedoc. Cortège ou initiation des clubs 4XCombes / Clapas et Bartas / Vertical Raid Orb / Les Bartassettes. Restauration et buvette assurées par MVProductions.  
Départ du cortège 16h30.

Hérépian (musée de la cloche et de la sonnaille): arrivée du cortège à 16h50.

Occupation de l'aire autour du Musée de la Sonnaie et du City-stade pour les animations et stands: Ass. COME et Ass. Velociutat Béziers et démonstrations de BMX Flat Bike.  
Restauration et buvette assurées par MVProductions.  
Départ du cortège à 17h20.

Lieu-dit de Nissergues (fin de voie verte): arrivée vers 17h40 et départ pour un tour de ville de Bédarieux.

Bédarieux (Tuilerie): arrivée du cortège à 18h10.

Occupation des espaces verts, du parvis bétonné de la Tuilerie et du hall pour donner un accès aux toilettes. Démonstration de BMX Flat-Bike et show VTT trial.  
Soirée disco-roulante avec des DJ-sets jusqu'à 22h.  
Restauration et buvette assurées par MVProductions.



## **Sécurité et autorisations**

**Jauge et public:** MVProductions envisage 250 cyclistes sur la totalité du parcours entre Le Pujol-sur-Orb et Bédarieux. Une moyenne de 150 cyclistes en flux maximum simultané est estimée durant les déambulations et les haltes.

**Déplacement sécurisé:** La vitesse de déambulation est modérée, elle est inférieure à 10km/h. Cette allure régulée permet d'accueillir les familles et les publics de tous âges. MVProductions met en place un encadrement via une équipe de bénévoles. Les 12 bénévoles à vélo sont identifiés via une tenue vestimentaire haute visibilité et sont répartis sur l'ensemble du cortège.

– 2 bénévoles assurent l'ouverture du cortège sur la voie verte.

– 2 bénévoles assurent la sécurisation de la scène mobile pour les spectateurs.

– 4 bénévoles assurent la sécurisation d'une « zone famille » dans laquelle les enfants peuvent facilement circuler.

– 2 bénévoles ferment le cortège.

– 1 partenaire assure l'assistance technique en cas de crevaison ou petite réparation.

– 1 bénévole placé au centre du cortège assure un relai sonore afin d'éviter un trop gros nombre de spectateurs au devant de la scène.

**Policiers municipaux:** Lors des traversées des routes à Hérépian et Villemagne l'Argentière, les élus et/ou les policiers municipaux assurent la fermeture temporaire des routes (voir trajet du tronçon 4). Lors des tours de ville dans Lamalou-Les-Bains (voir tronçon 2) et Bédarieux (voir tronçon 5 et tronçon A), les policiers municipaux des communes respectives encadreront l'ouverture et la fermeture du cortège pour fermer temporairement la circulation.

**Procédures de secours et accès:** Les équipes bénévoles peuvent facilement communiquer via un réseau de communication interne (téléphonie mobile) et via des talkie-walkies. Parmi les bénévoles présents dans l'encadrement, 4 référents secours PSC1 auront des trousseaux de premiers soins sur eux. Ils seront clairement identifiables avec un brassard. Les bénévoles seront en capacité d'appeler le 15 ou le 18 en cas d'accident. L'accès des secours sur la voie verte est possible à partir de chaque porte d'entrée tout au long de la voie verte. Les barrières sont levées avant le passage du cortège et refermées après la déambulation par les bénévoles.

**Le char musical mobile:** Ce dispositif scénique sur mesure, d'un poids avoisinant les 150 kg et d'une dimension de 140cm par 200cm, circulera sur la voie verte tracté par deux vélos électriques. Le premier vélo est attelé par une barre rigide permettant de gérer la direction de la scène dans son déplacement. Le second, relié par une sangle élastique à la scène, diminue la charge totale de la scène mobile pour faciliter son déplacement.

Cette scène mobile accueille un artiste et du matériel technique. Lors des déplacements les artistes sont assis sur une chaise fixée au châssis afin d'éviter les chutes. De plus, un extincteur est disponible sur la scène en cas de départ de feu. Au niveau de la sécurité mécanique, la scène mobile est équipée d'un essieu principal à 2 roues et de 4 roues stabilisatrices. Le freinage de la remorque est assuré via le vélo tracteur ainsi que par les 2 bénévoles protégeant l'accès à la scène mobile. Les roues sont inaccessibles aux spectateurs. Les piétons et cyclistes présents sur le parcours sont invités à stationner sur le bord lors du passage du cortège par les 2 bénévoles ouvriers.

**Niveau sonore:** La limitation réglementaire de 102 décibels sera respectée pour ne pas gêner les riverains et la biodiversité durant le parcours.

**Arrêtés d'ouverture de débit de boissons temporaires / occupation du domaine public:**

L'association va demander les arrêtés sur chaque commune (Pujol-sur-Orb, Lamalou-Les-Bains, Hérépian, Bédarieux) pour permettre la vente de boissons à chaque halte.

**Assurance:** L'association est assurée à la Maïf avec une assurance multirisque couvrant la Responsabilité Civile et les dommages aux biens liés à l'événement.

**Météo:** En cas de conditions météorologiques dangereuses ou mauvaises, l'événement sera annulé ou reporté suivant les possibilités des différents partenaires.

**Parkings:** Pour permettre l'utilisation des parkings par les spectateurs, une barrière vauban sera disposée à l'entrée de chaque parking dans les communes (Pujol-sur-Orb, Lamalou-Les-Bains, Hérépian, Bédarieux) pour annoncer l'événement.

## Les sites d'accueil durant le parcours

**Jauge:** Le cortège va réaliser des haltes sur 3 sites différents de type ERP Plein Air de 5ème catégorie car moins de 300 personnes. D'après l'arrêté du 25 juin 1980 (Articles PA 1 à PA 14) qui définit les exigences de sécurité incendie, les zones peuvent accueillir 3 personnes par mètre carré. Cependant par mesure de sécurité et au vu de l'utilisation et des obstacles présents sur ces espaces, nous comptons 1 personne par mètre carré. Les vélos seront stationnés tout autour des zones d'accueil pour faciliter les flux de personnes. Les zones d'accueil sont l'aire de pique-nique devant la guinguette sur la commune du Poujol-sur-Orb, l'espace végétalisé aux abords de *La Station / La Salle* sur la commune de Lamalou-les-Bains, et l'aire de pique-nique devant le *Musée de la Cloche et de la Sonnaïlle* sur la commune d'Hérépian.

Ces espaces ouverts permettent donc d'accueillir les 150 cyclistes et 50 spectateurs estimés car leurs surfaces sont supérieures à 200 mètres carrés. Ce ratio garantit un confort d'usage et une évacuation fluide en cas de nécessité, tout en préservant la convivialité de l'événement.

**Installations électriques:** Seul un branchement sur secteur sur le réseau électrique de nos partenaires est prévu via un prolongateur afin d'alimenter la buvette mobile. Au Poujol-sur-Orb sur le réseau de la guinguette, à Lamalou-les-Bains sur le réseau de *La Salle* et à Hérépian sur le réseau du *Musée de la Cloche et de la Sonnaïlle*.

**Eau, sanitaires et prévention:** L'eau sera accessible et gratuite au niveau de la buvette mobile. Les WC des partenaires (guinguette, musée, salle de sport) seront mis à disposition lors des haltes dans les communes. Un stand sur les réductions des risques en milieu festif sera attendant à la buvette mobile.

**Gestion des déchets:** La buvette mobile transportera les différents collecteurs de déchets tout au long du parcours (OM, tri, mégots) et les équipes bénévoles effectueront un nettoyage de chaque zone.

**Vigipirate:** Ces sites seront protégés par le véhicule de la buvette mobile (véhicule lourd type van) afin d'empêcher l'entrée d'éventuel véhicule bélier.



Dispositif anti véhicule bélier



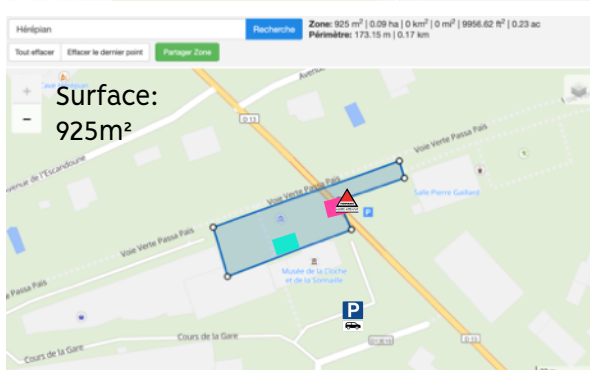
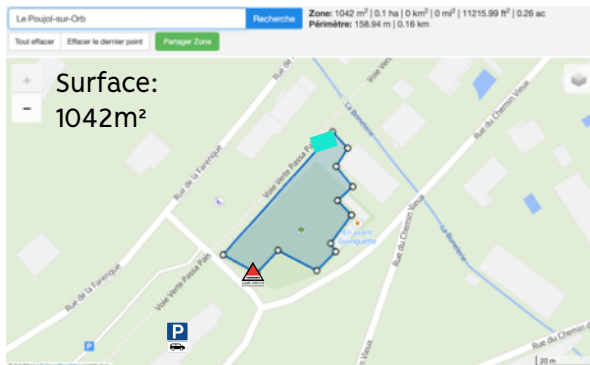
Parking spectateurs



Buvette mobile



Scène mobile



## Le site d'accueil à l'arrivée

**Jauge:** La déambulation va se terminer à Bédarieux, dans les espaces verts de la salle de spectacle de la Tuilerie. Cet espace est de type ERP Plein Air de 5ème catégorie car moins de 300 personnes. D'après l'arrêté du 25 juin 1980 (Articles PA 1 à PA 14) qui définit les exigences de sécurité incendie, la zone peut accueillir 3 personnes par mètre carré. Cependant par mesure de sécurité et au vue de l'utilisation et des obstacles présents sur ces espaces, nous comptons 1 personne par mètre carré. Les vélos seront stationnés tout autour des zones d'accueil pour faciliter les flux de personnes.

Cet espace ouvert permet donc d'accueillir les 150 cyclistes et 50 spectateurs estimés car la surface est supérieure à 200 mètres carrés. Cela favorise aussi l'ambiance chaleureuse et festive de l'événement.

**Installations électriques:** 2 coffrets électriques sont prévus. Le premier au niveau de la scène mobile sous la casquette de la Tuilerie (alimenter la sonorisation de la remorque mobile). Le second côté garage à bennes (alimenter la zone restauration avec 1 friteuse électrique, 1 crêpière et 1 réfrigérateur).

**Eau, sanitaires et prévention:** L'eau sera accessible via le robinet côté garage à bennes et à disposition gratuitement au niveau de la zone restauration.

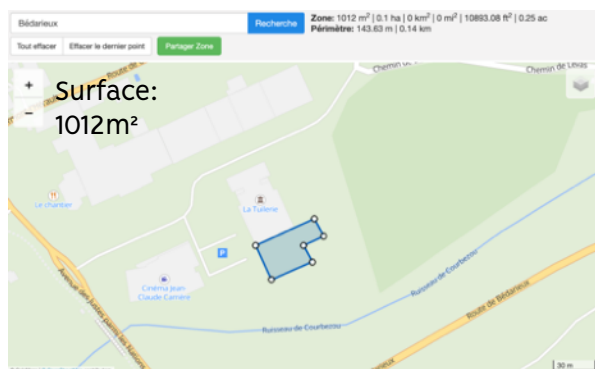
Un stand sur les réductions des risques en milieu festif sera mis en place.

Une décharge d'usage entre MVProductions et la mairie de Bédarieux sera éditée pour permettre l'utilisation du hall de la Tuilerie dans le but d'accéder aux WC de la salle de la Tuilerie de 17h30 à 22h ainsi que pour la mise à disposition du garage à bennes le vendredi qui précède l'événement afin de stocker le matériel.

**Matériel:** MVProductions utilisera 10 tables (dont certaines pour la cuisson) et 20 chaises pour l'aménagement de l'espace restauration.

**Eclairage de sécurité:** Pour assurer la sécurité, l'éclairage extérieur sera allumé autour de la Tuilerie jusqu'à 23h. (soit 1h après la fin de l'événement).

**Vigipirate:** Mise en place de barrières BAVA anti véhicules béliers au niveau de l'entrée du parking.



Barrières  
BAVA



Parking  
spectateurs



Zone restauration



Stands partenaires



Scène mobile



Zone danse



Electricité



Point d'eau



## Le budget prévisionnel

	Charges	Produits
601000 ACHATS DE MATIERES PREMIERES	760	
604200 ACHATS SPECTACLES	1800	
605000 ACHATS MATERIEL, EQUIPEMENTS, TRAVAUX	1610	
606300 ACHATS PETIT MATERIEL	1999	
607000 ACHATS MERCHANDISING	1000	
623000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	500	
627000 SERV BANCAIRES ET ASSIMILÉ	20	
641200 SALAIRES TECHNIQUES	280	
641300 SALAIRES ADMINISTRATIFS	419	
645000 CHARGES SOCIALES	552	
651500 DROITS D'AUTEUR	500	
681100 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	760	
<b>TOTAL</b>	<b>10200</b>	
701100 RECETTE RESTAURATION		1000
707160 VENTE MERCHANDISING		300
707160 RECETTES DE BAR		600
741132 SUBV. MINISTERE EDUCATION NATIONALE		3000
741160 SUBV. DEPARTEMENT		3000
741411 SUBV. INTERCOMMUNALITE		500
741413 SUBV. VILLE		1000
747100 AUTRES SUBVENTIONS		220
748400 DONS, MECENAT		300
756000 ADHESIONS, COTISATIONS		80
758000 PRODUITS GESTION COURANTE		200
<b>TOTAL</b>		<b>10200</b>

*Nous remercions chaleureusement les partenaires qui nous aident financièrement, matériellement et humainement dans la mise en place et la gestion de cet événement.*



Crédit photos : Guillaume Munoz



MVPRODUCTIONS

Ass. MVProductions  
SIRET: 79819048400021  
77 rue Saint Alexandre  
34600 Bédarieux  
06 35 28 49 31  
fabien@mvproductions.fr